

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 21 décembre 2004, sous la référence n°VI/EM/026/2004 une note d'information relative à une **émission d'un emprunt obligataire subordonné de WAFASALAF**.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation simple en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Les dettes subordonnées sont classées dans la catégorie des fonds propres complémentaires et ce, conformément aux dispositions de la circulaire de Bank Al Maghrib N° 4/G/2001 relative au Coefficient Minimum de Solvabilité des Établissements de Crédit.

Les principales caractéristiques de l'émission sont:

- Montant global de l'émission : MAD 200 000 000 ;
- Nombre de titres à émettre: 2000
- Prix d'émission: Au pair, soit MAD 100 000;
- Maturité : 5 ans ;
- Taux d'intérêt facial : 5,54% l'an soit une prime de risque de 150 points de base;
- Période de souscription : les 27 et 28 décembre 2004 ;
- Négociabilité : titres cotés à la Bourse de Casablanca ;
- Organisme chargé du placement : BCM.

Un résumé de la note d'information a été publié dans le quotidien L'Economiste le 22 décembre 2004.

La note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de Wafasalaf, auprès de M. LAHLOU, responsable de l'information et de la communication financière;
- Disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - BCM : 2, boulevard Moulay Youssef, tel : 022.22.41.69– Casablanca ou 163, avenue Hassan II, tel : 022.54.54.54– Casablanca;
 - Attijari Intermédiation : 15 bis boulevard Moulay Youssef, tel : 022.22.39.69 auprès de M. BERRADY;
- Disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma);
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des Valeurs BVC : Angle avenue des Forces Armées Royales et rue Arrachid Mohamed, tel : 022.45.26.26 – Casablanca.

Contact CDVM

Téléphone : 037 68 89 35

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières